Granges sur Lot

Bulletin municipal n°27 2021/2022

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
La réserve citoyenne	page 4
Les cérémonies	page 5
Les tarifs de la salle des Fêtes, des concessions,	page 6
L'État civil et la bibliothèque	page 6
Les évènements marquants de l'année 2021	page 7
Les projets et l'Agenda 2022	page 12
Le saviez-vous ?	page 13
Les associations Grangeaises	page 14
L'école de Granges sur Lot	page 24
La Gendarmerie de Prayssas et les Sapeurs-pompiers	page 26
Nos artistes Grangeais	page 27
L'Urbanisme	page 29
Les formalités administratives	page 30
L'Urbanisme sur notre commune et les Incivilités	page 31
Les services sociaux aux usagers et municipaux	page 32

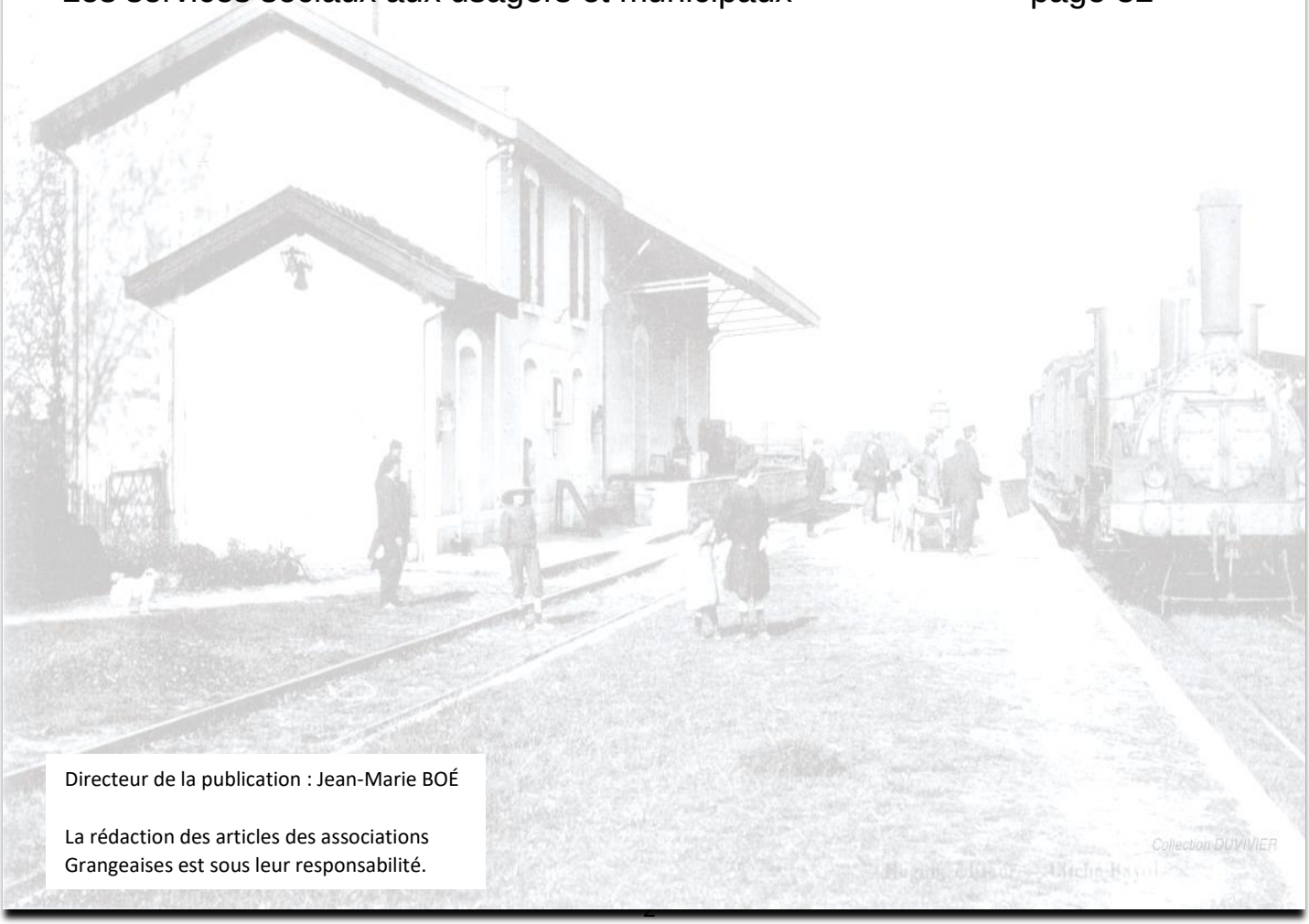

Directeur de la publication : Jean-Marie BOÉ

La rédaction des articles des associations Grangeaises est sous leur responsabilité.

Le mot du Maire

C'est toujours avec le même plaisir et le même enthousiasme que je tiens à respecter la traditionnelle parution du bulletin municipal pour présenter, à Toutes et à Tous, mes vœux les plus chaleureux de bonne santé et de prospérité pour cette nouvelle année. Que 2022 voit disparaitre ce virus qui empoisonne nos vies depuis deux ans et nous permette, enfin, de retrouver toutes nos libertés de mouvement et d'action.

A l'aube de ce nouvel an, je tiens à remercier le personnel municipal pour le travail accompli durant cette pandémie dont on ne peut présager la fin. Aucun n'a démérité en restant fidèle au poste pour assurer le fonctionnement du service. Des changements sont intervenus tant au niveau du personnel municipal que dans l'organisation du service au secrétariat de Mairie qui a dû s'adapter à des situations imprévues. Merci à tous.

Dans le même esprit, je remercie les Grangeaises et les Grangeais qui ont renforcé bénévolement le Conseil Municipal, à l'occasion des doubles élections, Régionales et Départementales, qui ont eu lieu au printemps 2021. Grace à leur participation ces élections se sont bien déroulées. Cet état d'esprit fait honneur à notre commune. La discrétion de la population fait oublier qu'en cas de nécessité, même lors d'une pandémie, des administrés sont prêts à s'engager pour la cause du bien public, montrant ainsi de belles qualités de générosité, de fraternité et d'attachement aux valeurs Grangeaises et bien Françaises. Les personnes de bonne volonté de la commune seront de nouveau sollicitées afin de composer une réserve citoyenne dont vous découvrirez le but dans les pages suivantes.

Toujours dans un souci d'efficacité, le Conseil Municipal s'implique dans les projets déjà engagés, mais aussi dans de nouvelles perspectives favorisant le bien vivre sur notre commune. L'année à venir verra l'apparition de changements administrativement imposés, qui vont impacter la vie des Grangeais, mais aussi les finances de la commune. Nous restons attentifs à cette situation.

A l'heure où j'écris ces lignes, je crains fort qu'une fois de plus, en ce début d'année, les mesures sanitaires nous empêchent d'échanger nos bons vœux dans notre nouvelle salle des fêtes. Je regrette la perte de cette opportunité de contact direct avec mes administrés et l'impossibilité de m'adresser directement à chacun d'entre vous pour souhaiter la bonne année mais aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants et évoquer la mémoire de celles et ceux qui ont été arrachés à notre affection.

Je n'oublie pas celles et ceux qui supportent la maladie, ou l'isolement, tous mes vœux d'encouragement les accompagnent. Enfin, à chacune et chacun d'entre vous je veux témoigner ma profonde sympathie et souhaiter une nouvelle année prospère, un renouveau de santé durable ainsi que la paix, le bonheur et la joie dans tous les cœurs. Gardons confiance en notre futur, car d'après Gaston Berger « Regarder l'avenir, c'est déjà le changer ».

« Réserve Citoyenne Grangeaise »

Pour renforcer les capacités de la commune
à faire face aux situations d'urgence.

Dans le cadre de la prévention d'évènements graves pouvant survenir sur la commune, la municipalité préconise la mise en place d'une réserve citoyenne (groupe de personnes) pouvant, le cas échéant, renforcer ou apporter une aide, au conseil municipal, au service technique de la commune et éventuellement aux services de secours de l'Etat. Il s'agit d'une action de solidarité communale.

Conditions d'intégration : La constitution de la réserve citoyenne est basée sur le principe du volontariat et du bénévolat.

Les personnes intéressées (hommes ou femmes) pour intégrer cette réserve doivent être majeures et en bonne santé. Il n'y a pas de limite d'âge, il suffit d'être en capacité physique de rendre service.

Aucune compétence particulière n'est demandée mais elles seront exploitées en conséquence. Seuls, l'esprit civique et La bonne volonté doivent motiver cet engagement au service de la population

Objectifs : Créer une réserve de personnels capable d'apporter aide et assistance logistique en appui des services compétents de l'Etat.

Interventions : En cas d'évènement d'une gravité exceptionnelle : inondation importante ou de précipitations exceptionnelles, d'accident de transport de personnes ou de matières dangereuses sur nos départementales, d'explosion accidentelle (ex : gaz), d'accident nucléaire à Golfech, de chute d'aéronef sur la commune…Ces évènements graves pourraient déclencher la mise en place d'une chapelle ardente, l'utilisation de nos locaux communaux pour loger les personnes en détresse qu'il faudrait encadrer et assister. Peut-être participer à des recherches de personnes disparues, aide aux personnes âgées, etc…

Ces réservistes pourraient également être impliqués dans l'organisation du **plan de sauvegarde de la Commune**. Ce plan prévoit l'organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents dans la commune pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs.

Les personnes volontaires sont priées de se faire connaitre auprès des élus ou à la Mairie.

Merci d'avance pour votre participation future.

Les cérémonies

Le 11 Novembre a été célébré dignement. 5 porte-drapeaux le conseil municipal, la chorale et la fanfare étaient réunis pendant et après la cérémonie autour d'un pot en plein air sur la place.

La gendarmerie, les pompiers, le président du souvenir français et le conseil municipal étaient présents.

Louise JOLY et Loïse DOLLINGER, ont participé au dépôt de gerbe avec Monsieur le Maire.

Salle des Fêtes

Pour les Grangeais	Hors Commune
250,00 €	**750,00 €**
Forfait couverts 50,00€	**Forfait couverts 50,00€**

Bibliothèque

La Bibliothèque a déménagé dans les nouveaux locaux de l'ancienne classe de l'école. Elle est ouverte tous les vendredis après-midi de 14h00 à 17h00 et le samedi matin de 9h00 à 11h30.

Monsieur Édouard MARGERIE vous accueillera bénévolement.

Pour la réservation de la salle des fêtes et pour tout renseignement concernant les associations, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 05.53.84.00.58.

État civil 2021

Naissances

- PINTO Miguel, Manuel, Yannick né le 07/02/2021
- BAREÏ Brook née le 09/04/2021
- REINHART Nawelle née le 02/09/2021
- KADI Naïa, Marie née le 22/10/2021
- RAUZET DAUDOU Gabin né le 21/11/2021

Nous présentons nos vœux de bonheur aux heureux couples ; et formons pour les nouveaux nés et leurs parents, les vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de prospérité.

Mariages

- Hamid BOUTALLAKA et Hajiba TAOUNTI célébré le 06/02/2021
- Rémi BREDÉCHE et Marine DUCASSE célébré le 03/07/2021

Décès

- Ginette, Denise, Alice, Jeannine MALGOUYRE veuve BAUDET décédée le 29/01/2021
- Christine, Jeanne PITON épouse MONTAGNE décédée le 25/02/2021
- Bernard, Joseph DUFIEUX décédé le 16/05/2021
- Abdelkadder ACHEGAHANE décédé le 17/09/2021
- Henri, Marcel BANCEL décédé le 30/09/2021
- Carmen ROIG née DEMEAUX décédée le 22/10/2021
- Gilberte, Hermance FERRASSE née NOYER décédée le 18/12/2021

Décès hors commune

- Jean-Paul VIDAL décédé le 28/03/2021
- Anne-Marie, Pierrette, Jeanne LESUEUR veuve MEYER décédée le 31/03/2021
- Jean, Pierre ROY décédé le 18/08/2021
- Joseph JACKEL décédé le 23/08/2021

Concessions du cimetière et du columbarium

Cimetière : 100,00€ le m²
Durée : 99 ans

Columbarium : 122,00€ pour 5 ans
229,00€ pour 10 ans
381,00€ pour 30 ans
534,00€ pour 50 ans

Les évènements marquants de l'année 2021

La crise sanitaire persistante nous a contraints à limiter les manifestations et les réunions habituelles, comme la présentation des vœux de la municipalité. Heureusement certaines ont tout de même pu avoir lieu.

LES CRUES :

- Le début d'année 2021 aura été parqué par 3 crues successives du lot dont une importante qui a inondé deux habitations et nécessité un grand nettoyage.

Niveau de crue au petit matin

Nettoyage du quai

Maximum de la crue

LE CHANTIER DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES EST TERMINE.

- Les Grangeais peuvent être fiers de cette réalisation. Le fleurissement des abords se fera au printemps.

Le nouveau bar de la Salle des Fêtes

L'ouverture vers le Lot

LE FESTIVAL DES AQUARELLES :

- Heureusement la situation sanitaire nous a permis de maintenir le festival des aquarelles. Une centaine d'Aquarellistes étaient présents pour mettre en valeur les atouts du patrimoine de notre village.

Les artistes concentrés…

La poule au pot Henri IV pour redonner vigueur aux participants

Une centaine d'aquarellistes étaient présents.

LA BASTIDE SAINT-DAMIEN DE GRANGES :

- Dans le même esprit, l'assemblée générale des Bastides du Lot et Garonne a eu lieu à Granges. Cette réunion s'est terminée par une croisière-repas au fil de l'eau, au départ de Granges jusqu'à Fongrave via l'écluse de Castelmoron. Les participants étaient ravis par cette belle journée de travail et de détente.

FÊTE NATIONALE :

- La soirée de festivités entrecôte/frites du 14 juillet, que le mauvais temps semblait vouloir compromettre, a bien eu lieu et a rassemblé 250 personnes. Elle s'est terminée par un superbe et traditionnel feu d'artifice.
  Merci aux quelques conseillers qui ont bien voulu s'impliquer et à l'Amicale des associations toujours présente et efficace.

OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES :

- Cette année, à l'initiative de nouveaux conseillers municipaux, un nettoyage des berges du Lot a pu être organisé avec le concours de nombreux bénévoles. Opération à renouveler cette année !

Merci à tous les participants !

OCTOBRE ROSE :

- De même, une marche au profit de la recherche contre le cancer du sein a réuni une soixantaine de personnes sur le thème d'Octobre Rose.

CHAMPS PHOTOVOLTAÏQUE

- Finalisation du dossier et bornage du champ photovoltaïque avec le cabinet Amarenco.

- Plusieurs études ont été menées en collaboration avec les services de notre Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. Notamment :
  - Etude sur la nouvelle fiscalité au sein de la communauté de communes.
  - Etude sur le tri et le ramassage des ordures ménagères. (Nouvelle règlementation fin du ramassage porte à porte). Création d'un point d'apport.
  - Etude sur la faisabilité de la voie verte et de la véloroute en bord de Lot.
  - Etude sur la réalisation du giratoire à l'intersection de la RD 666 et la RD 432.

Formation incendie pour le personnel communal

Don du sang 2021 dans la salle des Fêtes. 50 prélèvements ont été effectués, ce qui est très bien pour une première.

Transfert de la vaisselle de l'Amicale des Associations vers la salle des fêtes rénovée.

Le bâteau offert par le SDIS à la commune. Il servira au nettoyage et à l'entretien des berges.

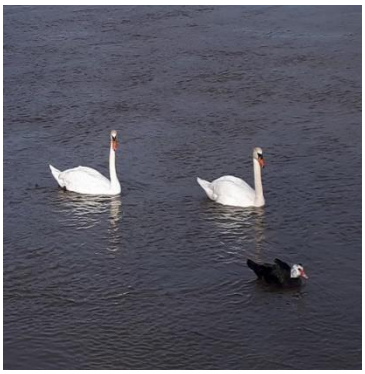

Il arrive que des incivilités se traduisent en œuvres d'art primaire et éphémère

Les projets 2022

- Création d'un espace multisport sur le tennis
- Révision des taux de la fiscalité
- Achat de foncier en prévision de réalisations. (Commerce, voirie, parking, dépôt déchets verts…)
- Mise en place de caméras de surveillance
- Amélioration de l'habitat locatif communal
- Réaménagement d'une zone tri et dépôt des ordures ménagères
- Poursuite du dossier de réalisation du giratoire RD 666 / RD 432
- Mise en place de la nouvelle signalisation de l'adressage
- Remise aux normes d'un chemin communal
- Mise en place du nouveau système de ramassage des ordures ménagères
- Poursuite du dossier de réalisation du giratoire
- Mise en place de la nouvelle signalisation de l'adressage

Agenda 2022

Calendrier des Evènements 2022

17 mars Assemblée Générale AGROBIO 47

20 mars Démonstration Country – Comité des Fêtes

03 avril Loto du club de La Bonne Humeur Grangeaise

1er mai Repas dansant pompiers retraités de Sainte-Livrade

15 mai Loto du judo

24 mai Cérémonie aux monuments aux morts - Assemblée Générale UNPRG 47

05 juin Repas Amis du Clocher

17-18-19 juin Fête de la musique de la Bonne Humeur Grangeaise
Belote, chorale, repas, théâtre

13 juillet Fête national repas dansant, feu d'artifice

7 août Vide grenier du Comité des Fêtes et l'A.P.E (association des parents d'élèves)

09 septembre Belote Comité des Fêtes et l'A.P.E

16 octobre Loto la Bonne humeur grangeaise

20 novembre Repas dansant de la Bonne Humeur Grangeaise

Le saviez-vous ?

STATISTIQUES INSEE SUR LA COMMUNE DE GRANGES

Granges sur Lot est la plus petite commune du département avec une superficie de 4,19 km², par contre, avec ses 600 habitants, la densité de population est de 141 habitants au km², ce qui est une très bonne moyenne pour une commune rurale.

FAMILLES - MENAGES : sur les 600 habitants de la commune**, 248** sont mariés et **21** sont pacsés.

- **22** est le nombre d'enfants de 0 à 2 ans
- **297** est le nombre de femmes à Granges contre **288** pour les hommes.
- Nous avons enregistré **3 naissances** en 2020 à Granges, **contre 6** en 2019.
- **14** enfants sont inscrits à l'école de Granges, dont 5 en garderie.

EMPLOI

236 est le nombre d'actifs dans la commune, soit 74 % de la population Le taux de chômage s'élève à 16 % et 85 % la part des salariés en CDI ou titulaires de la fonction publique.

SENIORS

- **81** est le nombre de plus de 75 ans pour Granges soit 13,9 % de la population
- **18 est le nombre de 80 ans et plus, qui vivent seuls.**

ENTREPRISES

- **10** est le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié, soit 1,7 entreprise pour 100 habitants
- **10% est la part d'emplois industriels à Granges**
- **2 est la part d'entreprises créées en 2021 contre 6 en 2020**

REVENUS et PRECARITE :

- **19.436 €** est le revenu moyen par foyer fiscal à Granges.
- **16** est le nombre de foyers bénéficiant du RSA
- **30%** de la population Grangeaise de plus de 15 ans dont le diplôme est égal ou supérieur au BAC

ENVIRONNEMENT

- **3,1 MWH** est la consommation électrique annuelle par habitant
- **8,2 tonnes de CO2** sont les émissions dégagées par an et par habitant

ENERGIE

- **114** points lumineux éclairent notre commune dont 71 en LED, le reste ,43, en sodium haute pression peu énergivore. L'intensité de l'éclairage public est réduite de moitié à partir de minuit.
- **55 abonnés** au réseau gaz, pour **3,661 Km** de canalisation.

- Notre consommation en énergie électrique, pour l'éclairage public et les bâtiments communaux, est passée de **60.000 Kwh en 2018 à 30.000 Kwh en 2020, soit 50 % d'économie**.

ELECTIONS :

En cette année d'élections présidentielles, il est bon de rappeler que le droit de vote des femmes a été institué en 1944, il y a seulement 78 ans.

Locus Sancti Damiani de Grangia

Première évocation du nom du village dans une bulle (lettre) du Pape Eugène 3 en 1153, c'était il y a 869 ans.

Les Associations Grangeaises

AMICALE DES ASSOCIATIONS GRANGEAISES

En raison des conditions sanitaires que nous avons connues en 2021, peu de manifestations ont pu être organisées par notre Amicale. Lors de l'Assemblée Générale du 05.07.2021, le bureau a été renouvelé.

Le nouveau bureau se compose de :

Président : Karim MOBARAK,
Secrétaire : Jessica HOARAU
Trésorier : Alain MEULET

Vice-président : Luc WINDELS,
Secrétaire-adjointe : Françoise CASTAGNÉ,
Très-adj. : Jeanne-Marie BOÉ

Buts de l'Amicale des Associations Grangeaises :

- L'élaboration du calendrier des festivités et des loisirs des associations qui la composent
- L'inventaire et la location du petit matériel aux particuliers, tarif 2021/2022 : 50,00 euros
- L'organisation des festivités et du transport liés aux jumelages des GRANGES DE FRANCE
- La Protection Responsabilité Civile des associations adhérentes
- La création et la gestion de manifestations pour financer son fonctionnement
- Faciliter et accompagner les activités des associations.

Huit associations adhèrent à notre amicale :

- La Bonne Humeur Grangeaise
- Les Amis du Clocher St Damien
- L'Association des Parents d'Élèves
- La Pétanque Grangeaise
- Le Comité des Fêtes
- Ré'Créations
- La L.S.R 47
- Le Volcan Judo Club

POUR RAPPEL, VOICI LES ÉVENEMENTS DE 2021 :

- Soirée du 14 Juillet, en collaboration avec le Conseil Municipal.
- En raison des mesures sanitaires imposées, les festivités des Granges de France sont suspendues.
- Les déplacements aux GRANGES LE ROY (91) et GRANGES LES BEAUMONT (26) sont reportés à des Dates ultérieures. Le dernier rendez-vous avait eu lieu Les 13, 14 et 15 Septembre à GRANGES SUR LOT.
- Participation à la Journée Octobre Rose à l'initiative du Conseil Municipal
- Participation active à l'organisation de l'Assemblée Générale des Bastides du Lot et Garonne
- Participation au Festival des Aquarelles, organisé par les Amis du Clocher avec le concours financier de la Municipalité
- Prise en compte de l'agencement de la réserve de la Salle des Fêtes, inventaire et rangement du matériel appartenant à l'Amicale des Associations.
- Achat de mobilier et matériel de cuisine au profit des associations.

Pour la réservation de la salle des fêtes, contact
Au secrétariat de la Mairie :
☎ 05.53.84.00.58 ou
mairie.granges.sur.lot@wanadoo.fr

BONNE ANNÉE 2022

LA BONNE HUMEUR GRANGEAISE
CLUB DES AINES RURAUX

Bonjour à tous,

Notre année 2021 commence très mal avec toujours la pandémie du COVID 19, pas d'Assemblée Générale ni de reprise d'activités durant plusieurs mois. DOMMAGE pour tous nos adhérents si impatients et malheureux de ne pas pouvoir revenir dans leur club !
Rendez-vous en 2022 pour se revoir, ceci étant très important quoi qu'il arrive.

Le Conseil d'Administration est reconduit pour l'année 2021
Président : Daniel FOLLET
Vice-président : Pierre TREULIER
Trésorière : Françoise CASTAGNE
Trésorier adjoint : Jean-Pierre MARI
Secrétaire : Alain NORMAND
Secrétaire adjointe : Lucienne TREULIER

Toutes personnes désirant entrer au Conseil sont priées de se faire connaître. Elles seront les bienvenues !
Nos plus grands remerciements aux membres du Conseil qui donnent leurs compétences et de leur temps afin de faire tourner correctement toutes nos activités, ceci à souligner de façon complétement bénévole et gratuite.
MERCI !
Pour tous renseignements ou nous joindre un numéro de téléphone 06 95 75 87 94 (Daniel FOLLET) à votre disposition.

La cotisation prise en charge par notre club a permis le maintien du nombre d'adhérents équivalent à l'année précédente.
A signaler un grand bonheur, aucun décès malgré plusieurs cas de covid.

Comme chaque année, Il était prévu pour l'année 2021 en plus des activités mensuelles :
- Deux grands lotos
- L'important Concert de la Chorale pour Rétina
- Une Fête de la Musique avec le vendredi un concours de belote, le samedi concert offert par 4 chorales suivi d'un repas dansant sous chapiteau sur la place de la mairie et le dimanche après-midi Théâtre (3 jours de bonne humeur)

Hélas toutes annulées.

SEPTEMBRE : reprise de nos activités : Belote, chorale, et loto
OCTOBRE : Grand loto avec de nombreux participants et en plus une superbe ambiance et de magnifiques lots, tous très contents de reprendre les activités
NOVEMBRE : Excellent repas couscous avec la participation de 140 personnes. Le sympathique musicien de Rétro Folies a largement contribué pour l'ambiance. A refaire pour l'année prochaine malgré le problème du Covid 19.
Merci à tous les bénévoles pour la qualité de la préparation, du service et du sourire fort apprécié !

Une chose importante à dire et écrire, Je suis passé chez beaucoup d'adhérents en Septembre et Octobre pour la reprise et j'ai compris combien il était important de les voir, de leur parler car ils se sentaient pour la plupart isolés et abandonnés. Que d'émotions et parfois de la détresse dans ces retrouvailles, expérience à refaire pour le contact et le plaisir. Tous attendent de revenir avec beaucoup d'impatience.
VOICI LES ACTIVITES DU CLUB

BELOTE : Alice CHATARD et Alain NORMAND vous attendent le 1er jeudi du mois à 14 h, les amateurs peuvent passer l'après-midi dans la bonne humeur avec des lots attractifs. Nous vous attendons encore plus nombreux.

CHORALE : Nicole FOLEY Chef de Chœur et une quarantaine de choristes animent de nombreuses fêtes dans notre village et alentours (Concert RETINA – Maisons de retraites -
Fêtes de la musique – Cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre aux monument aux morts -
Veillée de Noël à l'église et à l'école – Concert de chorales etc.)

Venez passer d'agréables moments, nous vous accueillerons avec PLAISIR. Je le redis, pas besoin d'être une diva ou un ténor pour venir avec nous (tout le monde sait chanter).
Répétitions chaque mardi de 14 h à 16 h et de 18 h 45 à 20 h pour les personnes qui travaillent, ainsi que les jeunes et les enfants.

ENTRETIEN PHYSIQUE : Pour l'instant en suspend sinon tous les mardis de 16 h 45 à 17 h 45 (Après la Chorale) à la salle d'évolution.

LOTO MENSUEL : Françoise CASTAGNE, Christiane et Guy DALLA CIA et toute l'équipe de bénévoles vous attendent le 2 -ème jeudi du mois à 14 h. Merci de venir avec nous passer un bon moment avec un goûter sympathique et surtout préparer par notre pâtissier bénévole Guy.

TRAVAUX MANUELS : Martine FOLLET vous initiera au Scrapbooking, Killing, Tricot etc.… ceci tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h. Venez avec vos idées, elle essaiera de satisfaire les désirs de tous. Ces bons moments se feront chez elle dans une ambiance détendue.

Après cette année difficile, nous reprendrons rapidement toutes nos activités et d'autres si besoin. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et surtout venez nombreux nous avons besoin de vous.
MERCI, à tous les bénévoles et à bientôt pour l'année 2022 en plus dans une salle des Fêtes entièrement rénovée.

Le club « LA BONNE HUMEUR GRANGEAISE » et son Conseil d'Administration vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2022. Que cette année soit pour vous et vos proches belles et qu'elle vous apporte Joie, Bonheur et le plus important la Santé.

Le président : Daniel FOLLET

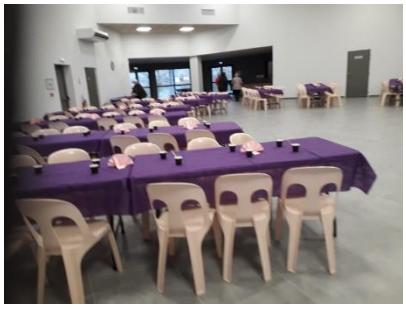

CHORALE « POUR LE PLAISIR »

"LES AMIS DU CLOCHER SAINT DAMIEN"

President : Boé Jean-Marie
Vice-président : Treulier Pierre – Vice-présidente : Bonetti Léa
Trésorière : Jocelyne Chambeau - Trésosière-adjointe : Treulier Lucienne
Secrétaire : Boé Jeanne-Marie – Secrétaire-adjointe : Desqueyroux Joëlle

Notre engagement *:* La sauvegarde et l'animation du patrimoine historique Grangeais ainsi que le soutien à l'activité du clocher.

Nos objectifs *:* Susciter de l'intérêt pour notre patrimoine local afin d'obtenir le soutien de nombreux adhérents.

- Animer et organiser des manifestations festives ou culturelles sur les thèmes historique et patrimonial (repas, concerts, expositions…)
- Réunir des fonds pour réaliser des travaux de rénovation et d'entretien de notre patrimoine.
- Participer activement, en partenariat avec la municipalité, à la création de la vélo route et de la voie verte sur l'ancien chemin de halage. Nous soutenons la réalisation de ce projet qui profitera à tous ceux qui aiment se promener sur les bords du Lot. Il permettra la mise en valeur de notre patrimoine environnemental, et contribuera à embellir le village en offrant aux Grangeais l'accès à un parcours aménagé dans un milieu naturel des plus enviables.

Les activités de l'année écoulée : Vu les conditions sanitaires, les activités ont été réduites.

- Le repas traditionnel du 1er Mai a été annulé. Cette année, le repas aura lieu le Dimanche 4 juin.
- En soutien de la municipalité, notre association a organisé le Festival des Aquarelles, le 16 Octobre.
- Fin Décembre, l'ami et vice-président Pierrot TREULIER a, cette année encore, réalisé la décoration de l'église et une belle crèche très appréciée, en ces temps où le rêve se fait rare. Nous avons renoncé à la traditionnelle soirée contes et chants de Noël, autour de la crèche, clôturée par un chocolat chaud et un goûter pour petits et grands. Gardons espoir pour le prochain Noël.
- Néanmoins, la réalisation du plafond étoilé de la chapelle a été terminé et ce, gracieusement, par les soins de Céline, petite fille de Marie ELIE. Encore merci à elle.

Avec l'espoir de susciter votre intérêt pour notre patrimoine, nous espérons bientôt vous compter parmi nos membres adhérents, (si vous ne l'êtes pas encore, 5 € l'adhésion) et vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre village et à son patrimoine. N'hésitez pas, rejoignez-nous !...

P.S. : Les chèques d'adhésion et de soutien seront libellés à l'ordre :
« Amis du Clocher Saint Damien » et adressés au président, à un membre du bureau ou à la Mairie.

Bonne et heureuse
année 2022

Pétanque Grangeaise

Bonjour à toutes et à tous,

« La Pétanque Grangeaise » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.
Que cette année vous apporte tout ce que vous pouvez désirer, la santé, la joie et le bonheur.

L'année 2021 fut une nouvelle fois « perturbée » pour nos associations nous espérons vivement que 2022 verra la fin de cette pandémie et que nous pourrons reprendre nos activités normalement.

Juillet 2021 : un concours officiel « *Challenge Gilbert Chauderon* » a été organisé et a remporté un franc succès, les amis pétanqueurs étaient au rendez-vous, nous avons pu réunir 30 équipes en triplette, ce fut une très belle journée.

En août 2021 : un concours interne a eu lieu, réunissant licenciés et non licenciés, l'ambiance était au rendez-vous sous le soleil, la soirée s'est terminée par un repas grillade en toute convivialité. Les concours internes sont ouverts à tout le monde, il n'est pas obligatoire d'être licencié pour y participer, il suffit de vous renseigner auprès des membres du club pour connaître les dates et vous inscrire.

Si vous voulez être licencié à la FFPJP, la carte du comité est au prix de 40 € pour l'année et si vous désirez être membre adhérent du club une carte « membre » est vendu au prix de 15 € pour l'année et vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'accès aux diverses activités du club. Vous trouverez toujours quelqu'un le dimanche après-midi sur le terrain de pétanque si vous désirez venir vous détendre dans une ambiance conviviale. Cette année nous pourrons organiser quelques concours régionaux ou autres, en effet, notre association a séduit plusieurs licenciés.

Bienvenue à ces nouveaux pétanqueurs. Nous souhaitons vivement que des dames et des jeunes nous rejoignent aussi afin de monter une équipe féminine et pourquoi pas faire des concours.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022.
Le Président : M. MILLIOT Jean Luc
Le Trésorier : M. LARGARDE Gérard.
La Secrétaire : Mme MILLIOT Sylvie.

COMITÉ DES FETES

Animations et festivités Grangeaises

Présidente : Joëlle DESQUEYROUX (09 67 17 38 96
Vice-Présidente : Amandine CHAMPIGNY
Trésorière : Christelle PLANQUE
Secrétaire : Fabienne GIOVANETTI – Adjoint Patrice MILLOT

Cette année 2021, nous avons organisé avec l'APE, un vide grenier le 5 août. Nous avons eu pour cette occasion beaucoup d'exposants et d'acheteurs, une belle réussite !
Le 21 novembre, il y a eu le Bal Country, très belle réussite et beaucoup de danseurs. A refaire en 2022.
Je remercie M. et Mme BUFFEUTRILLE pour l'organisation de cette belle journée qui a demandé beaucoup de travail. Je remercie également les 4 bénévoles, Christelle PLANQUE, Françoise PALAMA, Sabrina et Jessica.
Le samedi 17 décembre nous avons organisé un petit marché de noël avec l'APE, nous avons vendu des crêpes, des gâteaux et des décorations de noël. Je remercie Mme Houas pour ces petites friandises ainsi que Christian et Fabienne pour leur aide.
Pour 2022, nous gardons espoir que cette situation s'arrange pour reprendre nos activités, belote, vide grenier, marché de noël.

A tous, Bonne et Heureuse Année 2022

La Présidente

VOLCAN JUDO CLUB

Le Volcan judo 2021/2022 a repris la saison.

A ce jour le Club compte 10 petits baby judo de 3 à 5 ans, cela est magnifique, et 8 adultes au Taïzo. Une bonne ambiance règne au sein du club. Le Club recrute des enfants et des adultes, venez nous rejoindre.
Les cours ont lieu le samedi matin, pour les petits de 10h à 11h et pour les grands de 11h à 12h.Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 09.67.17.38.96
Nous espérons que l'année 2022 ne nous contraindra pas à refermer nos portes.

Le bureau comprend donc :
Présidente : Mme Desqueyroux Joëlle
Vice-président : Giovannetti Christian
Trésorière : Giovannetti Fabienne
Secrétaire : Mme Olivier Carine

Le Volcan judo vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

47

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2021

Pour la 1ère fois, cause Covid, notre Assemblée Générale a été organisée par correspondance.
Le 5 Mai à La Romieu dans le Gers nous avons visité la Collégiale de Saint Pierre et le très beau jardin de Coursiana où nous avons pique-niqué. Déplacement en covoiturage pour les 32 participants et très belle journée pour une reprise d'activité.

40 adhérents pour le superbe séjour à Castel-Luberon du 11 au 18 Juin. Les visites entre autres de Fontaine de Vaucluse - Isle sur Sorgues - Lourmarin -Saint Rémy et Les Baux de Provence sans oublier le moulin d'Alphonse Daudet à Fontvieille - Forcalquier - le théâtre antique et l'Arc de Triomphe à Orange - la découverte d'Avignon en petit train - le Colorado Provençal puis les falaises d'ocre à Roussillon. Pour finir la traversée du plateau d'Albion et la dégustation du bon nougat à Sault au pied du Ventoux.

Les 14 et 15 Octobre nous étions 38 en Gironde pour visiter la citadelle de Blaye et l'après - midi la visite des chais et dégustation de Côtes de Bourg au Moulin de la Marzelle à Tauriac.
Le lendemain, au nord de Bordeaux, visite du magnifique Bassin des Lumières dans l'ancienne base sous-marine Allemande de la dernière guerre mondiale. C'est une reconversion réussie. Si vous avez l'occasion de passer dans le coin c'est à voir. Tout comme le resto Les Pieds Sous la Table à Tresses qui vaut le détour.
La présentation du programme 2022 devait avoir lieu à Granges le 3 Décembre mais a été annulée cause Covid très répandu chez nous.

Le voyage de 8 jours est prévu en Alsace en Juin si Covid le permet….
Renseignements à disposition des personnes intéressées.

Le responsable du secteur de Granges : Marcel Delboulbé

COLLEGIALE SAINT PIERRE

LA ROUMIEU

JARDIN DE COURSIANA

RÉ'CRÉATIONS - STYL'DANSE

Les activités de Styl'danse 2021 ont de nouveau été perturbée par la Covid-19.

En effet, nous n'avons pas pu reprendre les cours en ce début d'année.

Mais, aucune manifestation n'a pu avoir lieu.

Nous avons repris les cours en septembre dans la nouvelle salle des fêtes, toujours avec nos professeurs Cécile et Michel.

Mais, malgré la publicité faite pour notre club, les nouveaux adhérents se sont faits rares, la Covid-19 étant toujours présente.

Actuellement, nous avons 15 adhérents et nous pratiquons les cours avec toutes les mesures sanitaires : masque, gel hydroalcoolique.

Nous avons fait quelques petites démonstrations lors du repas de La Bonne Humeur Grangeaise, puis nous avons pu faire une petite soirée dansante le 4 décembre avec une vingtaine de participants, adhérents et non adhérents.

Nous avons pu quand même profiter de la nouvelle salle des fêtes qui est tout simplement magnifique.

Martine LECORNET

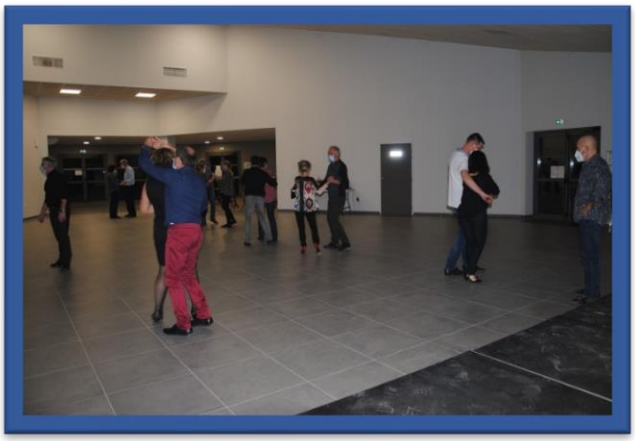

En ce qui concerne les travaux manuels, nous avons continué à nous réunir à nos domiciles respectifs, quand les directives sanitaires nous le permettaient.

Nous espérons continuer nos activités en 2022, en espérant, comme tout le monde, que l'épidémie va s'évacuer et nous permettre de nous retrouver.

Dorénavant, l'atelier se déroulera dans la petite salle d'évolution, toujours le mercredi, de 14heures à 17heures.

Geneviève DELBOULBÉ

PAYSAGES ET PATRIMOINES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

Depuis 2007, notre association participe à la connaissance du patrimoine naturel et bâti du département et de ses environs, par des études, des sorties et des expositions. Depuis l'élargissement des limites communautaires, nous organisons des sorties pour découvrir le patrimoine de nos 29 communes, et de lieux emblématiques de notre région.

En 2020 et 2021, nos visites ont connu un ralentissement certain, du fait des circonstances sanitaires. Nous avons repris, le 9 octobre dernier, chez nos voisins du Tarn et Garonne, avec les visites du château de Lamotte-Bardigues, de l'église baroque de Lachapelle et du très beau village d'Auvillar.

Château de Lamotte à BARDIGUES

Nos visites sont gratuites (sauf billets d'entrée à certains sites et restauration).

Enfin, notre étude sur la diversité des matériaux de notre bâti traditionnel progresse, avec, en perspective, l'édition d'un ouvrage tous publics. Nous sommes, toujours, à la recherche d'informations, de témoignages, de documents et de photographies ou carte postales, actuels ou anciens (bâtiments, carrières, exploitation du bois, tuilerie, fours à chaux, fours catalans, moyens de transport, etc…) sur des sites locaux représentatifs.

Lachapelle

Halle d'Auvillar

Si nos activités ont votre intérêt, rejoignez-nous en adhérant à l'association : vous serez informés de nos activités et conviés à nos sorties, et vous pourrez, apporter votre contribution à nos travaux. Contact : PPDP mairie de Prayssas 47360 – ppdp.prayssas@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Bureau de l'APE :

- **PRÉSIDENTE** : Mme PENILLA Mélanie
- **TRÉSORIÈRE** : Mme CHAMPIGNY Amandine
- **SECRÉTAIRE** : M EL HAJRIA Abdel Kader

L'année 2021, tout comme l'année 2020, sera marquée par l'absence de manifestation à cause de la crise sanitaire.

Nous avons pu malgré tout, avec le comité des fêtes, organiser le vide grenier du mois d'août. Cela nous a permis de nous retrouver. Nous avons également participé au petit marché de Noël qui a eu lieu le samedi 18 décembre 2021 sur la place du village. Les enfants étaient fiers de proposer à la vente leurs fabrications de décorations de Noël.

Nous avons également participé à l'achat des cadeaux de Noël.

L'argent récolté lors des manifestations permettra de participer au voyage de fin d'année scolaire si la situation sanitaire le permet.

Le 3 décembre dernier nous avons organisé notre assemblée générale et un nouveau bureau a été élu.

Nous remercions tous les Grangeais pour leurs encouragements et leurs soutiens durant cette année et nous comptons sur vous pour l'année 2022.

Malgré la situation LES ENFANTS ET LEURS PARENTS VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2022

Prenez soin de vous et de vos proches
Le Bureau

L’école de GRANGES SUR LOT

L'année 2021 à l'école de la Bastide a rimé avec profiter. Avec ce virus, l'année précédente avait été pauvre en sorties... Alors cette année, maîtresse Lucy avait pour mot d'ordre de profiter avec ses élèves, de leur ouvrir de nouveaux horizons et les faire revenir à l'essentiel : apprendre en partageant d'agréables moments ensemble.

Pour bien débuter l'année, la quinzaine d'élèves de la classe unique a participé à la très célèbre émission koh-Lanta, mais à l'école ! Des épreuves physiques, mais aussi de quoi réfléchir en équipe. Une belle journée qui a soudé la classe.

Ils ont également eu le bonheur de partager ensemble une journée équitation qu'ils ont adorée. Un peu de voltige et des instants privilégiés, chacun avec un cheval attitré : un chouette moment pour tous !

Enfin, l'année scolaire s'est clôturée avec une sortie au parc du Bournat. Retour en 1900 pour ces élèves : un atelier photographie et un autre en boulangerie, appréciés de tous, des manèges de l'époque et même un petit tour en classe !

L'année 2021 s'est terminée avec une nouvelle rentrée, sous le signe d'un énième protocole et le départ de maîtresse Lucy, - pour quelques mois - remplacée par maîtresse Clémence, afin de donner naissance à son petit garçon. Pour Noël, un petit stand a été mis en place sur le marché en lien avec l'APE dans le but de récolter quelques euros pour la coopérative scolaire. Dans l'espoir, pour 2022, de créer quelque chose de plus grand et plus festif si la situation sanitaire le permet.

Nos Artistes Grangeais

HELIOS est son nom d'artiste. Née dans les Deux-Sèvres, Héliette Dubois a toujours aimé dessiner et peindre. A 20 ans, elle abandonne la gouache pour la peinture à l'huile avec l'aide de bouquins sur la technique. Sa vie professionnelle lui a donné l'occasion de beaucoup voyager, ce qui lui a permis d'être remarquée par des artistes déjà connus qui l'ont encouragée fortement à poursuivre sa passion. Elle a ainsi évolué et affirmé son style. Elle a exposé dans différentes régions de France, mais aussi présenté des œuvres dans quelques salons parisiens. Elle a aussi participé à des salons internationaux en Belgique, à Prague et à l'ambassade de France à Washington

L'artiste a participé à environ 70 manifestations. Elle a ainsi obtenu pour ses œuvres : 1 médaille de platine, 2 médailles d'or, 1 médaille de vermeil et 4 médailles d'argent. 7 prix dont 3 premiers prix et 1 prix d'honneur ainsi qu'un diplôme d'honneur autant de distinctions qui concrétisent l'expression d'une sensibilité à fleur de pinceaux et d'une palette aux couleurs chaudes et expressives qui nous entraînent dans le monde paisible de l'artiste. C'est beau, pour une autodidacte retraitée à Granges !

BARBER est son nom d'artiste. Né à MEAUX, il y a 74 ans, Patrick Gambier s'est dirigé très vite vers les arts graphiques. Diplômé de l'école Corvisart à Paris 13ème, il est un ancien élève de l'ENSAD, école nationale supérieure des arts déco de Paris. Graphiste de profession, il fût directeur de création pour un grand laboratoire pharmaceutique.
Il est le créateur de la célèbre pomme que l'on voyait tous les jours sur nos écrans TV, il y a quelques décennies. Ancien membre de l'association de défense des arts graphiques et plastiques, ancien membre de « jeune peinture, jeune expression », il a participé à de nombreuses expositions. A la retraite à Granges depuis 2010 ce qui ne l'empêche pas d'avoir une imagination débordante de créativité en tous genres.

L'interprétation de ses créations mérite une attention personnelle ou des explications limpides abondamment fournies par l'auteur. Il travaille dans un atelier extraordinaire qui recèle des trésors d'imagination. S'il a planté son crayon à dessin dans son jardin c'est en hommage à ses amis dessinateurs de Charlie Hebdo.

Gendarmerie de PRAYSSAS

La commune de Granges-sur-lot est rattachée administrativement à la brigade de gendarmerie de Prayssas qui, elle-même fait partie de la COB (communauté de brigade) d'Aiguillon, qui regroupe les brigades de Prayssas, Port Sainte-Marie et Aiguillon.

Depuis le 01 août 2021 la compétence territoriale de cette communauté de brigades s'est étendue à 3 nouvelles communes : Foulayronnes, Colayrac-Saint-Cirq et Saint-Hilaire de Lusignan. Ce qui fait un accroissement de population d'environ 10 500 habitants.

La brigade de Prayssas compte 7 gendarmes :

- L'adjudant Frédéric MONNIER, commandant la brigade. Originaire de Bordeaux, il a été affecté au début du mois de septembre 2020. Il arrive du département d'outre-mer de Guadeloupe où il a exercé pendant 4 ans.
- La maréchal des logis-Chef Lucy ROUSSEAU affectée également depuis début septembre 2020. Cette gendarme vient de Bretagne.
- Le maréchal des logis chef Matthieu LAFONT, présent à l'unité depuis le mois d'octobre 2016.
- Le gendarme APJ Benoit DUMONT,
- L'élève gendarme Thomas ROSSIGNOL affecté à la brigade depuis le 22 novembre 2021. C'est sa première affectation en unité opérationnelle, après 8 mois passés à l'école de Dijon.
- Deux gendarmes adjoints volontaires : Ophélie SANGAY présente depuis 18 mois et Céline MARTINEZ, affectée depuis le 09 septembre 2021 et arrivant de l'école de Dijon.

Délinquance de la commune.

Année 2020 : 28 crimes et délits
Année 2021 : 35 crimes et délits soit une augmentation de 25%.
La principale augmentation entre l'année 2020 et 2021 concerne les atteintes aux biens (vols en tout genre)

Les Sapeurs-Pompiers de la vallée du lot

Une nouvelle année débute et nous remercions la mairie de Granges sur Lot de nous laisser, à travers son bulletin municipal, vous exprimer nos meilleurs vœux pour cette année 2022.
Tout d'abord, nous tenons, encore et toujours, à vous remercier pour l'accueil que vous réservez à vos sapeurs-pompiers pour la traditionnelle distribution du calendrier.
En 2021, malgré la présence persistante du virus Covid-19, vos sapeurs-pompiers ont répondu présents à plus de 550 reprises pour porter secours à la population, dont une trentaine de fois sur votre commune. L'activité opérationnelle reste stable et, sans surprise, compte pour plus de 80% de secours à personnes. Pour réaliser ces missions, les agents de Vallée du Lot sont tenus à une formation continue de secourisme, qui constitue un rappel et une mise à jour des techniques de secours conformément aux consignes de la Direction Générale de la Sécurité Civile. Nous pouvons compter sur une équipe de formateurs motivés et impliqués dans leur mission !

Durant l'été, une accalmie sur les restrictions a permis la réalisation d'une cérémonie à l'occasion de la fête nationale.
Celle-ci a permis de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers de Vallée du Lot et, en particulier, les recrues et les nouveaux gradés, le tout, en présence des familles, pour un moment de convivialité qui nous avait manqué !
Sachez que la famille des sapeurs-pompiers ne demande qu'à s'agrandir ! N'hésitez pas à contacter un pompier de vos connaissances ou à appeler à la caserne au 05 53 48 99 83. Nous répondrons à vos questions et vous expliquerons les démarches à réaliser pour incorporer les sapeurs-pompiers.

Je clôture ce message annuel en présentant, une nouvelle fois, nos meilleurs vœux de santé pour l'année 2022, en espérant que vous n'aurez pas besoin de nos services...mais si tel était le cas vous pouvez compter sur votre centre de secours pour répondre présent.

Lieutenant MEULET Yann
Adjoint au chef de centre, Vallée du Lot

Urbanisme

Communauté de communes Confluent et Coteaux Prayssas

Economies d'énergie, perte d'autonomie, ravalement de façade…

POUR FINANCER VOS TRAVAUX : VOUS AUSSI,

APPELEZ LE GUICHET UNIQUE !

Comment adapter mon logement au handicap ou au vieillissement ? Comment réduire ma facture d'énergie ? Quels sont les travaux prioritaires ? Comment installer des énergies renouvelables sans me tromper ? Comment rénover mon immeuble pour le louer ? Quelles sont les aides disponibles ? Qui peut m'aider ?

Depuis l'ouverture du Guichet unique en octobre 2018, 2700 appels ont été traités, représentant 1250 foyers accompagnés !

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), 196 dossiers ont été accompagnés, représentant 4 millions d'euros de travaux et 2,5 millions d'euros de subventions octroyées aux ménages du territoire par les financeurs, dont la Communauté de Communes.

Malgré la fin de cette OPAH depuis mi-2021, il est toujours possible de déposer d'autres demandes d'aides financières (sous conditions), aussi bien pour les propriétaires occupants de tout le territoire que pour les propriétaires bailleurs des 4 centralités de la Communauté de Communes.

De plus le dispositif « Ma prime rénov » a été étendu à tous les revenus, propriétaires bailleurs inclus. N'hésitez pas à nous contacter avec votre avis d'impôt 2021 pour savoir quelles aides financières sont possibles en fonction de votre projet.

Appelez le 0 805 38 38 47

(Appel gratuit – un agent de la Communauté de communes vous répond)

Opération Façade

Profitez des aides de la Communauté des Communes et de la Commune pour embellir vos façades.

AVANT

APRÈS

Formalités administratives

Extrait de naissance *gratuit :*

A demander à la Mairie de naissance en indiquant la date de naissance – nom – prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse et une copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité. Français nés à l'étranger : demande à effectuer au service central de l'Etat-Civil à Nantes.

Livret de famille :

A demander à la Mairie du lieu de mariage
En cas de perte, fournir l'état civil des conjoints et des enfants
Divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata

Carte Nationale d'Identité / Passeport biométrique :

Sur rendez-vous à la Mairie de Sainte Livrade s/Lot au 0553496900
Pré-demande par internet : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/

Carte de séjour : *Préfecture d'Agen*

Carte grise et permis de conduire : *Préfecture d'Agen*

Site internet : www.carte-grise.org

Carte d'électeur *gratuit :*

Inscription à la Mairie du domicile. Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la carte nationale d'identité.

Certificat d'hérédité : *S'adresser à son notaire*

Acte de décès *gratuit :*

A demander à la Mairie du lieu de décès ou à la Mairie du lieu de domiciliation au moment du décès. Indiquer la date de naissance - nom - prénom (nom de jeune fille pour les femmes mariées). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait de mariage *gratuit :*

A demander à la Mairie du lieu de mariage. Indiquer la date de mariage – noms – prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées). Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse et les copies de vos cartes d'identité ou passeports.

Dossier de mariage :

Guide des époux mentionnant les pièces à fournir à retirer en Mairie 2 mois avant la date de la cérémonie. A retourner complet 1 mois avant la date de la cérémonie

Extrait du casier judiciaire :

Sur site internet : www.cjn.justice.gouv.fr. Auprès du Ministère de la Justice, 107 rue Landereau, 44300 NANTES cedex. Fournir copie du livret de famille. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

L'Urbanisme sur notre commune

Pour information,

Le plan local d'urbanisme intercommunal PLUI établi en 2019, concerne Granges et a occasionné des changements dans le classement des zones agricoles et zones urbaines. Dans le cadre de la limitation des terres agricoles et naturels **nous avons perdu un pourcentage considérable de nos terrains constructibles.**

Aujourd'hui, la Loi ELAN impose un nouveau PLUI portant sur les 29 communes de la Communauté de Communes du CONFLUENT et des COTEAUX de PRAYSSAS. Le but de la Loi ELAN est de limiter la consommation des espaces naturels et agricoles en revitalisant le centre bourg en termes de constructions immobilières et favorise l'étalement urbain et privilégier la revitalisation et la densification des centres bourg.

Le projet de Territoire définissant les grandes orientations d'aménagement sera inscrit dans le PADD « Projet d'Aménagement et de Développement Durable » préalable au nouveau PLUI à 29 communes. Une déclinaison locale de cette stratégie sera développée à l'échelle de chaque commune concernée, qui devra effectuer une analyse fine des terrains devant rester constructibles.
Il est possible que les parcelles relevant de l'OAP soient déclassées en agricole dans le futur PLUI à 29 communes, dans l'éventualité où ces terrains resteraient sans projet immobilier (présence de réseaux, défense incendie, proximité des services).

Etapes du futur PLUI à 29 communes dans le temps :

- 2022 – Démarrage de la concertation
- 2023 - Débat sur le PADD
- 2025 – PLUI acté par les 29 communes.

LES PROPRIETAIRES DE TERRAINS À BÂTIR DOIVENT ÊTRE CONSCIENTS DE L'ÉVENTUALITÉ DU CHANGEMENT AUTOMATIQUE DE LEURS BIENS CONSTRUCTIBLES EN ZONES AGRICOLES SI AUCUN PROJET IMMOBILIER NE VOIT LE JOUR AVANT LA REALISATION DU NOUVEAU PLUI. IL VOUS EST CONSEILLÉ DE VOUS TENIR INFORMER AUPRÈS DE LA MAIRIE DE L'ÉVOLUTION DE CE PROJET.

Les incivilités

- Un nombre important d'incivilités ont été révélées durant l'année, ce qui a conduit le Maire à demander une entrevue au Préfet pour gérer ce problème inhérent à de nombreuses communes du département. Des mesures seront prises au niveau justice, police, gendarmerie et action sociale.
- La multiplication des animaux domestiques en divagation sur le domaine public (chiens et chats) est en recrudescence. Une action auprès du SIVU est en cours pour limiter cette prolifération.

Les services sociaux, aux usagers et municipaux

Service social :

L'A.D.M.R Intercommunal de Prayssas apporte ses services aux familles de la commune dans différents domaines : garde d'enfants, aide à la personnes (repas, toilettes, etc.), accompagnement aux courses ou aux rendez-vous médicaux, ménage/repassage, jardinage et petits bricolage etc.

Contactez-nous au **05 53 95 90 35** du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ou par mail : **asso.prayssas@fede47.admr.org.**

A.D.M.R.- 14 avenue de Comarque 47260 Castelmoron-sur-Lot **05 53 84 80 92**
L'ADMR qui assure des services à la personne tels que le ménage, le repassage, le soutien aux familles, les services pour les séniors et pour les personnes en situations de handicap. L'ADMR peut vous assister dans votre vie quotidienne grâce à du personnel spécialisé qui vous est envoyé selon le nombre d'heures définies et les jours de votre choix.

Médecins :
Prayssas : Dr LAUPIES Julien 05 53 95 02 21

Maison de la Santé :
Dr OU-RABAH Fouad 05 53 95 02 78 / Dr NAMMATHAO 05 53 95 90 35 / Dr KEMPLER 05 53 68 80 47

Infirmières :
Mesdames Audrey GRAULOUT (06 03 51 62 33) et Nathalie BERROCOSO (06 24 39 82 11) – 2 Bis rue des Écoles à Granges sur Lot vous reçoivent sur rendez-vous. Elles effectuent les visites à domicile.

Assistantes maternelles :
La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible sur demande au RAM- Relais d'Assistantes Maternelles : ram-confluent@orange.fr au 06 48 00 24 71 / 06 83 99 77 35. Contact par téléphone et sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, les mercredis de 9h00 à 12h30.

Services aux usagers :

ENGIE (ex GRDF)	0 810 070 333
ENEDIS (ex ERDF) dépannage	0 810 333 047
SAUR Sainte-Livrade-sur-Lot	05 81 31 85 04
AGUR (eau potable et assainissement)	09 69 39 40 00
ORANGE	3900

Numéros d'urgences

Pompier	18
SMUR	15
Gendarmerie	17

Services municipaux :
MAIRIE Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 17h00
vendredi de 14h00 à 17h00
mercredi de 09h00 à 12h00
05 53 84 00 58 / mairie.granges.sur.lot@wanadoo.fr / www.mairie-granges-sur-lot.fr

Agence Postale Communale lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 09h40 à 12h15.
05 53 84 04 00

École primaire : Madame Lucy MARTINEZ (directrice) 05 53 84 04 25

Petit Marché sur la place :
Julien Rocamora vous accueille, les jeudis matin, sur la Place Papon Lagrave et vous propose des produits de consommation courante.
Caro'légumes vous servira, les jeudis matin, des fruits, des légumes bio ainsi que toute une gamme de produits variés.

Services Religieux

Curé :	Père Jourdain NGOY NGENDA 06 83 74 45 28 - jngoyngenda@yahoo.fr
Diacre :	René STUYK 06 71 34 45 94 - mrstuyk@gmail.com
EAP :	Christian GALZIN 06 83 36 29 67 - Marie PLANTY 06 16 32 09 70
	Josette PRIEUR 06 80 04 98 89